Réunion en visioconférence

Présents : MM. BRUNEAU (Président) - CHARLANNE - DUVAL - EL OUASSINI – JUVE - LETHIELLEUX – MANAA –

Absents excusés : BIENAIME – GAZEAU – HONDELATTE – KHALLOUKY.

Assiste : MM. GUITON (CTR) – PLAINCHAMP (Représentant football diversifié CRA) - VALLET (D.G.A.)

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel (juridique@lfna.fff.fr) dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 118 euros.

Aymeric Duval est désigné secrétaire de séance.

Présentation de la fiche « Jour de match »

La Commission Régionale Futsal (C.R. Futsal) travaille actuellement à l'élaboration et à la mise en place d'une fiche spécifique intitulée « Jour de match ». L'objectif de ce document est de définir un protocole commun et harmonisé afin d'accompagner de manière optimale les arbitres, les délégués et les clubs dans l'organisation des rencontres.
Olivier Bruneau a obtenu l'accord du président de la CR délégué pour l'élaboration de ce document. Celui-ci va être travaillé par la commission Futsal et sera présenté ultérieurement à la CR délégués et à la CR Arbitrage pour son approbation définitive.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

Championnats Féminins et U18 régionaux

La C.R. Futsal réaffirme sa volonté forte de relancer et de développer les championnats régionaux dans les catégories Féminines et U18. À cet effet, un travail de recensement a été effectué, permettant d'établir la liste des clubs ayant manifesté leur intérêt lors de la saison sportive écoulée.

Les membres de la Commission prendront très prochainement contact avec ces structures afin d'amorcer l'organisation logistique et sportive des compétitions. Il est d'ores et déjà convenu que la première phase de ce projet prendra la forme d'une réunion en visioconférence, à laquelle seront conviés l'ensemble des clubs intéressés, afin de co-construire ces championnats.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

Changement du temps de jeu en 2x30 minutes

La C.R. Futsal a pris acte de l'évolution de la réglementation de la Fédération Française de Football (FFF) pour la saison 2026-2027, particulièrement en ce qui concerne le temps de jeu lors des rencontres se déroulant en l'absence de chronométrage. Jusqu'à présent, la recommandation fédérale prévoyait un temps de jeu de 2 x 25 minutes dans cette situation.
Désormais, la FFF préconise un temps de jeu de 2 x 30 minutes, une mesure qui s'impose à notre ligue notamment pour les tours régionaux de la Coupe Nationale Futsal.
Un échange s'instaure entre les membres de la Commission concernant cette modification. Au cours des débats, il est souligné que cet allongement du temps de jeu pourrait engendrer des difficultés logistiques pour certains clubs. En effet, les équipes bénéficiant de créneaux d'occupation des installations sportives particulièrement stricts (par exemple 21h00 - 23h00) pourraient se retrouver dans l'incapacité d'aller au terme de la rencontre en cas d'imprévu majeur nécessitant une longue interruption (notamment lors de l'intervention des services de secours).

Toutefois, après en avoir délibéré et dans le but d'harmoniser les pratiques avec les directives fédérales, la C.R. Futsal valide à la majorité des membres présent et avec une application immédiate, le temps de jeu sur les compétitions régionales selon les modalités suivantes :

- Régional 1 : le temps de jeu reste fixé à **2 x 20 minutes en temps arrêté avec chronométrage**. En cas d'absence ou de panne du chronométrage officiel, le temps de jeu sera de **2 x 30 minutes**.
- Régional 2 : le temps de jeu sera de **2 x 30 minutes**.
- Coupe Nationale Futsal : le temps de jeu reste fixé à **2 x 20 minutes en temps arrêté avec chronométrage**. En cas d'absence ou de panne du chronométrage officiel, le temps de jeu sera de **2 x 30 minutes**.
- Coupe de Nouvelle-Aquitaine Futsal : le temps de jeu reste fixé à **2 x 20 minutes en temps arrêté avec chronométrage**. En cas d'absence ou de panne du chronométrage officiel, le temps de jeu sera de **2 x 30 minutes**.

Ces modifications sont applicables dès la première journée de Régional 1, qui débute lundi 14 septembre, et seront soumises au Comité Directeur de la Ligue pour adoption définitive.

Proposition d'augmentation des frais d'arbitrage sur les plateaux Futsal.

La Commission a soulevé la problématique récurrente liée à la complexité de désigner des arbitres pour officier spécifiquement sur les compétitions se déroulant sous forme de plateaux. Afin de pallier cette difficulté et de valoriser l'engagement des officiels sur ces formats de compétition, la C.R. Futsal propose d'augmenter l'indemnité forfaitaire des frais d'arbitrage allouée pour les plateaux. Actuellement fixée à 81 €, la Commission émet la proposition de la réévaluer à 105 €.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

Futur championnat interdistrict.

Un point a été mis à l'ordre du jour concernant La future organisation du championnat interdistrict pour la saison 2026/2027. Une présentation des modèles d'« *interdistricts* » actuellement en vigueur dans les autres compétitions de la Ligue a été exposée aux membres de la Commission.

À l'issue de cette présentation et après en avoir débattu, la C.R. Futsal constate que le découpage classique par district ne sera peut-être pas le modèle le plus pertinent, ni le plus adapté aux spécificités et aux contraintes actuelles du Futsal sur le territoire.

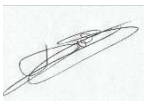
En conséquence, la Commission se pose la question s'il ne faudra pas privilégier une organisation sous forme d'« intersecteurs ». Cette approche par zones géographiques élargies semble beaucoup plus judicieuse : elle permettra de créer des regroupements plus cohérents,

---

Olivier BRUNEAU
Président C.R Futsal



Aymeric DUVAL
Secrétaire C.R Futsal



P.V. validé le 14 Septembre 2026 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la Ligue de Football de NOUVELLE-AQUITAINE